



LA COORDINATION
gériatologique

**Centre
Communal
d'Action
Sociale**

LA COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

POUR QUI ?

La coordination g rontologique est destin e   toutes les personnes  g es de 60 ans et plus et leurs aidants.

Le service est compos  de deux infirmi res  valuatrices APA (Allocation D partementales   l'Autonomie) et d'une responsable.

POURQUOI ?

- ▶ Accueillir, informer, orienter les personnes  g es et leur entourage.
- ▶ Evaluer les besoins de la personne en perte d'autonomie et lui proposer un plan d'aide adapt    son maintien   domicile ou   son projet de vie.
- ▶ Coordonner des professionnels du territoire afin de proposer des solutions, du soutien ou une prise en charge adapt e.

COMMENT ?

La coordination g rontologique travaille en collaboration avec l'ensemble des partenaires concern s : le D partement, le Dispositif d'Appui   la Coordination (DAC), les services de soins   domicile, etc.

COORDONN ES

Centre Communal d'Action Sociale - 7 rue Mulot
T l. 01 49 71 99 10 / 01 49 71 98 92

